

Paul Reynold MONNIER,
planteur de caoutchouc à Phong-Phu (Thu-duc),
puis Xuyên-Môc (Baria)

Né le 28 février 1881 à La Chaux-de-Fonds, Suisse,
demeurant à Thu Duc, Cochinchine.

Père de :

1° Louise Henriette, née le 20 février 1924 à Saïgon,

2° Reynold-Henri, né le 25 avril 1925 à Thu-Duc.

Naturalisé français le 19 août 1939.

ANNUAIRE
DES PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE L'INDOCHINE
LISTE DES PLANTATIONS PRIVÉES (avec notices)
(Renseignements arrêtés au 1^{er} septembre 1923)
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 12 décembre 1923)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Annuaire_planteurs_caout.1923.pdf

- Plantation de Phong-Phu
La plantation appartient à M. L. [*sic* : Reynold] Monnier.
Province de Giadinh, village de Phong-phu.
Voies d'accès : Thuduc-Gocông.
Distance de Saïgon : 17 km.
Superficie totale : 70 hectares.
Superficie complantée : 50 hectares.
Programme à réaliser : 100 hectares.
Nombre d'arbres à l'hectare : 400 arbres.
Espacement des arbres : 5 mètres.
Nombre total des arbres : 20.000 arbres.
Âge de la plantation : 20.000 arbres plantés en 1915, 1916, 1917, 1920, 1921 et 1922.
Saignée et résultats : pas encore en saignée.
Labours : Plusieurs labours pendant la saison des pluies.
Engrais : fumier d'écurie.
Nature du terrain : terres grises et beaucoup de sable.
Main-d'œuvre : locale, 20 coolies en moyenne.
Cheptel 12 à 16 bœufs,
Immeubles existant sur la propriété : constructions rurales ordinaires.
Matériel : ordinaire.
Capitaux investis dans la propriété : 12.000 piastres.

ANNUAIRE
DU SYNDICAT DES PLANTEURS DE CAOUTCHOUC DE L'INDOCHINE
1926
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Annuaire_planteurs_caout.1926.pdf

PLANTATION DE PHUONG-PHU

Sur le village de Phong-phu, canton d'An-thuy, province de Giadinh.
Voie d'accès : route de Saïgon à Thuduc.
Distance de Saïgon : 17 kilomètres.
Propriétaire : M. Reynold Monnier, Baria.
Nature du terrain : terres grises.
Age de la plantation (époque de mise en culture) : 1915.
Superficie globale : 100 hectares.
Superficie plantée en hévéas : 80 hectares.
Nombre d'hévéas prévus : 50.000
Nombre d'hévéas plantés : 32.000.
Nombre d'hévéas en saignée : 8.000.
Nombre d'arbres par hectare : 400.
Méthode de culture : dessouchage complet. Après le défrichement, labours ordinaires et nombreux hersages, plants de pépinières.
Méthode de saignée : 1 trait sur un tiers de l'arbre.
Main-d'œuvre : 20 saigneurs, 25 coolies.
Immeubles et installations : habitations diverses, hangars, usine.
Matériel agricole : ordinaire.
Cheptel : 20 bœufs et buffles.
Production : 1^{er} semestre 1926 : 5 tonnes.
Production : 1^e semestre 1926 (probable) : 6 tonnes.
Capitaux investis dans la plantation : 40.000 piastres.

ANNUAIRE DU SYNDICAT DES PLANTEURS DE CAOUTCHOUC DE L'INDOCHINE juin 1931

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Annuaire_planteurs_caout.1931.pdf

PLANTATION MONNIER

Propriétaire ou directeur : Reynold Monnier.
Commune de Xuyên-Môc.
Canton de Phuoc-hung-ha.
Voie d'accès : de Saïgon à Baria et Xuyên-Môc.
Distance de Saïgon : 130 km.
Nature du terrain : terres rouges, grandes forêts.
Année de la première mise en culture : 1926.
Superficie totale : 140 hectares.
Superficie plantée : 45 hectares.
Méthode de culture : motoculture.
Main-d'œuvre : annamite recrutée sur place.
Immeubles et installations : maison d'habitation, hangars, écurie, etc.
Matériel agricole : tracteurs Fordson, charrues à disques, BIH, etc.
Cheptel : 10 bœufs.
Autres cultures de la plantation : 1.000 caféiers âgés de 1 à 3 ans.
Capitaux investis dans la plantation : 50.000 p.
En cette région, l'hectare défriché, désouché, planté, revient à plus de 1.000 piastres.

SAÏGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} mai 1933)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/STACA.pdf

M. P. Monnier, planteur à Phong-Phu, province de Giadinh, et le représentant de M^{lle} L L Monnier sont débiteurs, à l'égard de la STACA de Tourane, de deux sommes formant le coquet total de 35.000 p.

Cette dette est gagée par soixante-douze lots de terrains formant, aux villages de Tang-Phu, Binh-Thai et Phong-Phu, ce qu'on appelle la plantation Monnier — un de nos plus jolis domaines caoutchoutiers qui comporte 45.000 arbres dont 12.000 sont de gros hévéas de 8 à 16 ans. Sur cette plantation est construite une maison d'habitation confortable. Il y a du cheptel, des charrues, du matériel moderne pour la préparation du latex.

M. Monnier n'ayant pas payé à l'échéance, on prit jugement contre lui et on tenta de vendre une première fois le 29 décembre dernier. Le Tribunal, admettant les raisons fournies par le débiteur, accorda un premier délai de deux mois, M. Monnier ayant versé 1.500 p. pour couvrir les frais engagés par le créancier dans le recouvrement de sa créance.

Le 2 mars dernier, nouvelle comparution en justice. M. Monnier verse un acompte de 1.000 p. à son créancier qui l'accepte et admet le principe d'un aménagement de sa créance.

On entre en pourparlers. M. Monnier fait des propositions de remboursement que la STACA rejette comme insuffisantes...

...Nouvelle menace d'exécution. M. Monnier est à nouveau affiché — et, en principe, on vendait ce matin à l'audience des criées son superbe domaine sur la mise à prix de 15 000 p.

M^e Lambert, qui présentait sa défense, soutient une requête en délai de grâce basée sur la valeur considérable du gage et la bonne volonté de son client à rembourser. Présentant M. Monnier, l'éminent avocat sut dire quel travailleur est cet homme qui a œuvré trente ans dans ce pays et y a fondé une famille, une belle famille française.

il ne faut pas qu'à la faveur de circonstances indépendantes de sa volonté et dont nous souffrons tous ce planteur soit frustré du produit son labeur.

Le tribunal, que présidait M. Chevalier, tint compte à M. Monnier de la bonne volonté dont il a fait, par deux fois, preuve et lui a accordé un jugement où la Justice prouve qu'elle sait être humaine...

SYNDICAT DES PLANTEURS DE CAOUTCHOUC
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 10 mars 1937)

Monnier Reynold, planteur à Thuduc

Liste générale des 1.028 plantations d'hévéas immatriculées
par le Bureau du caoutchouc de l'Indochine
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 29 décembre 1937)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Liste_plantations-heveas_IC-1937.pdf

BARIA

533 Xuyen Môt	M. Monnier, à Thuduc.
---------------	-----------------------

GIADINH

589 Tjia Cheng Séong	Gérant : Monnier à Thuduc, Giadinh.
658 Massari L.	Gérant : M. Monnier à Thuduc.

SAÏGON

Naturalisations

(*JORF*, 27 août 1939)

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 octobre 1939)

Le président de la République française,
Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,
Décrète :

Art. 1^{er}. — Sont naturalisés français par application du décret du 4 décembre 1930 modifié par celui du 21 août 1933 :

Monnier, Paul-Reynold, planteur, né le 28 février 1881 à La Chaux-de-Fonds, Suisse, demeurant à Thu Duc, Cochinchine, ayant deux enfants mineurs : 1° Louise Henriette, née le 20 février 1924 à Saïgon, Cochinchine ; 2° Reynold-Henri, né le 25 avril 1925 à Thu-Duc, Cochinchin.

Art 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal Officiel ».

Fait à Mercy-le-Haut, le 19 août 1939,
Albert LEBRUN.

Par le Président de la République :
Le garde des sceaux, ministre de la justice .
Paul MARCHANDEAU.

Toujours membre du Syndicat des planteurs le 5 mars 1941.